



CHARTRE D'USAGE DE LA MISSION FRENCH TECH

SOMMAIRE

I.	RAPPEL DE L'UTILISATION DE LA MARQUE DE LA MISSION FRENCH TECH	P.3	V.	LE LOGO DES PROGRAMMES ET INITIATIVES DE LA MISSION FRENCH TECH	P.31
1.1	Utilisation de la marque par la Mission French Tech	P.3	5.1	Rappel d'utilisation du logo	P.31
1.2	Rappel juridique de l'utilisation du logo	P.4	5.2	Détail du logo des programmes French Tech	P.32
II.	LE LOGO DE LA MISSION FRENCH TECH	P.6	5.3	Déclinaisons de tous les logos programmes French Tech	P.33
2.1	Rappel d'utilisation du logo	P.6	5.4	Principe du logo générique vs du logo par année	P.34
2.2	Détails du logo	P.7	5.5	Composition des logos par année	P.35
2.3	Le logo en noir et blanc	P.8	5.6	Zone de protection du logo programmes French Tech	P.36
2.4	Zone de protection du logo de la Mission French Tech	P.9	5.7	Tailles recommandées du logo des programmes French Tech	P.37
2.5	Mise en situation du logo de la Mission French Tech	P.10	5.8	Mise en situation du logo des programmes French Tech	P.38
2.6	Déformations interdites du logo de la Mission French Tech	P.11	5.9	Cas d'usage du logo des programmes French Tech	P.39
III.	LE BLOC-MARQUE DE LA FRENCH TECH	P.13	5.10	Déformations interdites du logo des programmes French Tech	P.40
3.1	Rappel d'utilisation du bloc-marque	P.13	VI.	TYPOGRAPHIES	P.42
3.2	Déclinaisons de tous les bloc-marques	P.14	6.1	Marianne	P.42
3.3	Zone de protection du bloc-marque	P.15	6.2	Gotham	P.43
IV.	LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH	P.17	VII.	COULEURS	P.45
1.	Rappel d'utilisation du logo	P.17	6.1	Récapitulatif des logos	P.45
2.	Les logos capitales	P.18	6.2	Les couleurs des logos	P.46
4.2.1	Détail du logo des Capitales French Tech	P.18	6.3	La palette des couleurs Capitales et Communautés French Tech	P.47
4.2.2	Déclinaisons des Capitales French Tech sur fond noir et blanc	P.19	VIII.	RAPPEL DE L'UTILISATION DE L'ENSEMBLE DES LOGOS DE LA MISSION FRENCH TECH	P.49
4.2.3	Zone de protection du logo des Capitales French Tech	P.20			
4.2.4	Tailles recommandées du logo des Capitales French Tech	P.21			
4.2.5	Mise en situation du logo des Capitales French Tech	P.22			
4.2.6	Déformations interdites du logo des Capitales French Tech	P.23			
3.	Les logos Communautés	P.24			
4.3.1	Détail du logo des Communautés French Tech	P.24			
4.3.2	Déclinaisons des Communautés French Tech sur fond noir et blanc	P.25			
4.3.3	Zone de protection du logo des Communautés French Tech	P.26			
4.3.4	Tailles recommandées du logo des Communautés French Tech	P.27			
4.3.5	Mise en situation du logo des Communautés French Tech	P.28			
4.3.6	Déformations interdites du logo des Communautés French Tech	P.29			

I. RAPPEL DE L'UTILISATION DE LA MARQUE DE LA MISSION FRENCH TECH

1.1. Utilisation de la marque par la Mission French Tech

Cette charte d'usage est à destination de toutes les personnes physiques ou morales autorisées à utiliser les déclinaisons de la marque « La French Tech », propriété de la Mission French Tech, administration publique française, et de l'Etat français.

En dehors de ces autorisations, aucun exploitant n'est autorisé à les utiliser, ni les déformer.

Pour rappel :

- La Mission French Tech est la seule à pouvoir utiliser le coq rouge en origami seul, présent dans le logo « La French Tech », constitué d'une dénomination « La French Tech » ainsi qu'un coq rouge en origami.
- La Mission French Tech est seule autorisée à utiliser toutes les déclinaisons de la marque « La French Tech ».
- Elle est également la seule à pouvoir délivrer les autorisations d'usage des marques aux exploitants ou à modifier la charte d'usage.
- En tant que Mission de l'Etat, elle est la seule à pouvoir utiliser la Marianne, dans le respect l'application de la charte de l'Etat.
- La Mission French Tech est la seule à pouvoir être nommée « La French Tech ».

I. RAPPEL DE L'UTILISATION DE LA MARQUE DE LA MISSION FRENCH TECH

1.2. Rappel juridique de l'utilisation du logo

La French Tech est une marque collective qui est déployée par la Mission French Tech dans le cadre de ses communications. La marque La French Tech est constituée d'une dénomination « La French Tech » ainsi qu'un coq rouge en origami. Le logo de cette marque est un combiné de ces deux éléments. Ce logo ne peut pas être utilisé par d'autres acteurs.

La Mission French Tech est une administration qui rassemble un réseau d'associations privées labellisées, dénommées Capitales et Communautés French Tech. Les logos associés à chaque structure utilisent le coq rouge en origami. Leur utilisation est restreinte à la Mission French Tech et à la structure labellisée.

La Mission French Tech déploie des programmes d'accompagnement et des initiatives, chacun représenté par un logo utilisant le coq rouge en origami. Les logos des programmes et des initiatives sont utilisables par les structures lauréates des programmes ou signataires des initiatives pour informer de leur appartenance, ou par des tierces personnes à titre d'information.

SOMMAIRE

I.	RAPPEL DE L'UTILISATION DE LA MARQUE DE LA MISSION FRENCH TECH	P.3	V.	LE LOGO DES PROGRAMMES ET INITIATIVES DE LA MISSION FRENCH TECH	P.31
1.1	Utilisation de la marque par la Mission French Tech	P.3	5.1	Rappel d'utilisation du logo	P.31
1.2	Rappel juridique de l'utilisation du logo	P.4	5.2	Détail du logo des programmes French Tech	P.32
II.	LE LOGO DE LA MISSION FRENCH TECH	P.6	5.3	Déclinaisons de tous les logos programmes French Tech	P.33
2.1	Rappel d'utilisation du logo	P.6	5.4	Principe du logo générique vs du logo par année	P.34
2.2	Détails du logo	P.7	5.5	Composition des logos par année	P.35
2.3	Le logo en noir et blanc	P.8	5.6	Zone de protection du logo programmes French Tech	P.36
2.4	Zone de protection du logo de la Mission French Tech	P.9	5.7	Tailles recommandées du logo des programmes French Tech	P.37
2.5	Mise en situation du logo de la Mission French Tech	P.10	5.8	Mise en situation du logo des programmes French Tech	P.38
2.6	Déformations interdites du logo de la Mission French Tech	P.11	5.9	Cas d'usage du logo des programmes French Tech	P.39
III.	LE BLOC-MARQUE DE LA FRENCH TECH	P.13	5.10	Déformations interdites du logo des programmes French Tech	P.40
3.1	Rappel d'utilisation du bloc-marque	P.13	VI.	TYPOGRAPHIES	P.42
3.2	Déclinaisons de tous les bloc-marques	P.14	6.1	Marianne	P.42
3.3	Zone de protection du bloc-marque	P.15	6.2	Gotham	P.43
IV.	LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH	P.17	VII.	COULEURS	P.45
1.	Rappel d'utilisation du logo	P.17	6.1	Récapitulatif des logos	P.45
2.	Les logos capitales	P.18	6.2	Les couleurs des logos	P.46
4.2.1	Détail du logo des Capitales French Tech	P.18	6.3	La palette des couleurs Capitales et Communautés French Tech	P.47
4.2.2	Déclinaisons des Capitales French Tech sur fond noir et blanc	P.19	VIII.	RAPPEL DE L'UTILISATION DE L'ENSEMBLE DES LOGOS DE LA MISSION FRENCH TECH	P.49
4.2.3	Zone de protection du logo des Capitales French Tech	P.20			
4.2.4	Tailles recommandées du logo des Capitales French Tech	P.21			
4.2.5	Mise en situation du logo des Capitales French Tech	P.22			
4.2.6	Déformations interdites du logo des Capitales French Tech	P.23			
3.	Les logos Communautés	P.24			
4.3.1	Détail du logo des Communautés French Tech	P.24			
4.3.2	Déclinaisons des Communautés French Tech sur fond noir et blanc	P.25			
4.3.3	Zone de protection du logo des Communautés French Tech	P.26			
4.3.4	Tailles recommandées du logo des Communautés French Tech	P.27			
4.3.5	Mise en situation du logo des Communautés French Tech	P.28			
4.3.6	Déformations interdites du logo des Communautés French Tech	P.29			

II. LE LOGO DE LA MISSION FRENCH TECH

2.1. Rappel d'utilisation du logo

« La French Tech » est une marque collective qui est déployée par la Mission French Tech dans le cadre de ses communications. La marque La French Tech est constituée d'une dénomination « La French Tech » ainsi qu'un coq rouge en origami. Le logo de cette marque est un combiné de ces deux éléments.

II. LE LOGO DE LA MISSION FRENCH TECH

2.2. Détails du logo

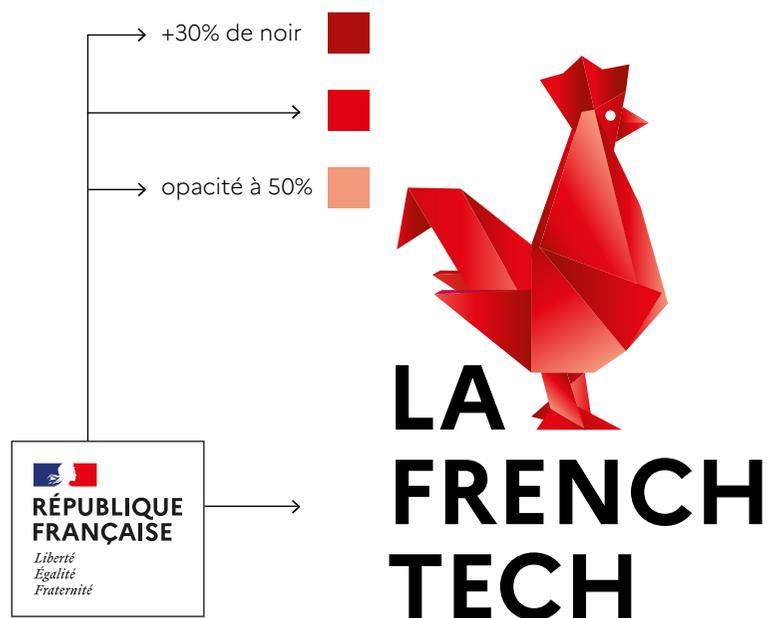
Les principes généraux :

Le coq rouge, élément le plus identifiable de la marque La French Tech, est conservé.

La typographie Marianne, marqueur de la marque État, est adoptée.

La couleur du coq est rehaussée, grâce à l'utilisation du Rouge Marianne utilisé dans la charte de l'État.

L'inscription « La French Tech » est placée sur trois lignes pour condenser le logo.



Rouge Marianne	C 0	R 224
	M 100	V 0
	J 100	B 15
	N 0	#e0000f

Noir	C 0	R 0
	M 0	V 0
	J 0	B 0
	N 0	#000000

TYPOGRAPHIE MARIANNE BOLD

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789

II. LE LOGO DE LA MISSION FRENCH TECH

2.3. Le logo en noir et blanc

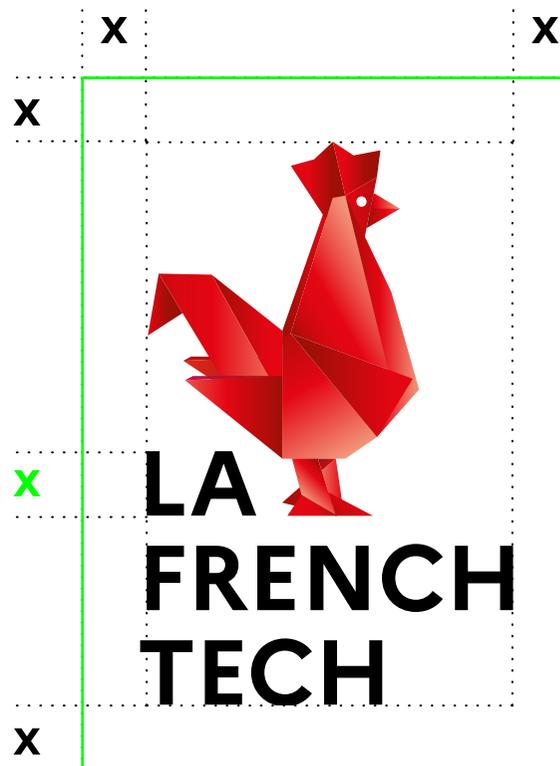


II. LE LOGO DE LA MISSION FRENCH TECH

2.4. Zone de protection du logo de la Mission French Tech

Aucun élément (filet, texte ou image) ne peut être placé trop près du logo. De même, le logo ne doit pas être placé trop près du bord d'un support.

Cette zone de protection minimale est définie en fonction de la proposition du logo, schématisé ci-contre.



II. LE LOGO DE LA MISSION FRENCH TECH

2.5. Mise en situation
du logo de la Mission
French Tech

FOND CLAIR, FONCÉ,
PHOTO



II. LE LOGO DE LA MISSION FRENCH TECH

2.6. Déformations interdites du logo de la Mission French Tech

Le logotype doit être reproduit sans modification, à partir des fichiers fournis.

Les interdits présentés ici s'appliquent à toutes les versions.



Ne pas modifier les couleurs du logo



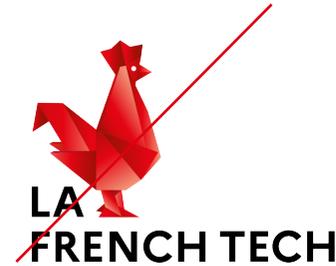
Ne pas déformer, étirer, compresser, pivoter le logo



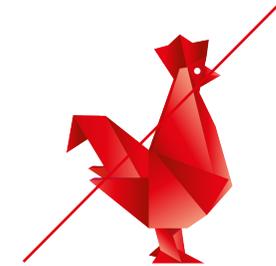
Ne pas appliquer d'effets graphiques sur le logo (ombre, flou, etc...)



Ne pas modifier la typographie du logo



Ne pas modifier la composition du logo



Ne jamais utiliser le coq seul sans la mention « LA FRENCH TECH »

SOMMAIRE

I.	RAPPEL DE L'UTILISATION DE LA MARQUE DE LA MISSION FRENCH TECH	P.3	V.	LE LOGO DES PROGRAMMES ET INITIATIVES DE LA MISSION FRENCH TECH	P.31
1.1	Utilisation de la marque par la Mission French Tech	P.3	5.1	Rappel d'utilisation du logo	P.31
1.2	Rappel juridique de l'utilisation du logo	P.4	5.2	Détail du logo des programmes French Tech	P.32
II.	LE LOGO DE LA MISSION FRENCH TECH	P.6	5.3	Déclinaisons de tous les logos programmes French Tech	P.33
2.1	Rappel d'utilisation du logo	P.6	5.4	Principe du logo générique vs du logo par année	P.34
2.2	Détails du logo	P.7	5.5	Composition des logos par année	P.35
2.3	Le logo en noir et blanc	P.8	5.6	Zone de protection du logo programmes French Tech	P.36
2.4	Zone de protection du logo de la Mission French Tech	P.9	5.7	Tailles recommandées du logo des programmes French Tech	P.37
2.5	Mise en situation du logo de la Mission French Tech	P.10	5.8	Mise en situation du logo des programmes French Tech	P.38
2.6	Déformations interdites du logo de la Mission French Tech	P.11	5.9	Cas d'usage du logo des programmes French Tech	P.39
III.	LE BLOC-MARQUE DE LA FRENCH TECH	P.13	5.10	Déformations interdites du logo des programmes French Tech	P.40
3.1	Rappel d'utilisation du bloc-marque	P.13	VI.	TYPOGRAPHIES	P.42
3.2	Déclinaisons de tous les bloc-marques	P.14	6.1	Marianne	P.42
3.3	Zone de protection du bloc-marque	P.15	6.2	Gotham	P.43
IV.	LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH	P.17	VII.	COULEURS	P.45
1.	Rappel d'utilisation du logo	P.17	6.1	Récapitulatif des logos	P.45
2.	Les logos capitales	P.18	6.2	Les couleurs des logos	P.46
4.2.1	Détail du logo des Capitales French Tech	P.18	6.3	La palette des couleurs Capitales et Communautés French Tech	P.47
4.2.2	Déclinaisons des Capitales French Tech sur fond noir et blanc	P.19	VIII.	RAPPEL DE L'UTILISATION DE L'ENSEMBLE DES LOGOS DE LA MISSION FRENCH TECH	P.49
4.2.3	Zone de protection du logo des Capitales French Tech	P.20			
4.2.4	Tailles recommandées du logo des Capitales French Tech	P.21			
4.2.5	Mise en situation du logo des Capitales French Tech	P.22			
4.2.6	Déformations interdites du logo des Capitales French Tech	P.23			
3.	Les logos Communautés	P.24			
4.3.1	Détail du logo des Communautés French Tech	P.24			
4.3.2	Déclinaisons des Communautés French Tech sur fond noir et blanc	P.25			
4.3.3	Zone de protection du logo des Communautés French Tech	P.26			
4.3.4	Tailles recommandées du logo des Communautés French Tech	P.27			
4.3.5	Mise en situation du logo des Communautés French Tech	P.28			
4.3.6	Déformations interdites du logo des Communautés French Tech	P.29			

III. LE BLOC-MARQUE DE LA FRENCH TECH

3.1. Rappel d'utilisation du bloc-marque

La Mission French Tech, en tant que Mission de l'Etat, utilise le bloc-marque dans ses communications externes. Ce bloc-marque est constitué du logo de la République française et du logo de la marque « La French Tech ».

Son utilisation est régie par la charte de l'Etat dédiée.

L'autorisation de l'utilisation de ce bloc-marque par la Mission French Tech peut être accordée aux partenaires dans le cadre d'un appel à projets (comme le Community Fund), d'un partenariat gracieux (par exemple un partenariat avec échange de visibilité) ou payant (commande publique dans le cadre d'achat de prestations ; partenariat média). Cette autorisation par la Mission French Tech ne peut concerner qu'une initiative spécifique, et s'applique tel que cadré dans la Charte d'usage.

III. LE BLOC-MARQUE DE LA FRENCH TECH

3.2. Déclinaisons de tous les bloc-marques

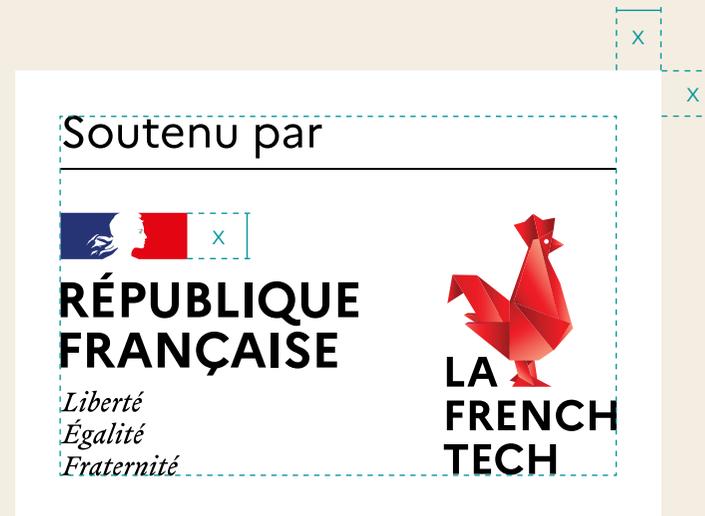


III. LE BLOC-MARQUE DE LA FRENCH TECH

3.3. Zone de protection du bloc-marque

Les bénéficiaires peuvent utiliser le bloc-marque qui mentionne « Soutenu par » uniquement lorsqu'ils communiquent sur des initiatives effectivement soutenues par la French Tech dans le cadre du Community Fund.

Lorsqu'il est utilisé, le bloc-marque doit être placé en priorité en bas à gauche des supports.



SOMMAIRE

I.	RAPPEL DE L'UTILISATION DE LA MARQUE DE LA MISSION FRENCH TECH	P.3	V.	LE LOGO DES PROGRAMMES ET INITIATIVES DE LA MISSION FRENCH TECH	P.31
1.1	Utilisation de la marque par la Mission French Tech	P.3	5.1	Rappel d'utilisation du logo	P.31
1.2	Rappel juridique de l'utilisation du logo	P.4	5.2	Détail du logo des programmes French Tech	P.32
II.	LE LOGO DE LA MISSION FRENCH TECH	P.6	5.3	Déclinaisons de tous les logos programmes French Tech	P.33
2.1	Rappel d'utilisation du logo	P.6	5.4	Principe du logo générique vs du logo par année	P.34
2.2	Détails du logo	P.7	5.5	Composition des logos par année	P.35
2.3	Le logo en noir et blanc	P.8	5.6	Zone de protection du logo programmes French Tech	P.36
2.4	Zone de protection du logo de la Mission French Tech	P.9	5.7	Tailles recommandées du logo des programmes French Tech	P.37
2.5	Mise en situation du logo de la Mission French Tech	P.10	5.8	Mise en situation du logo des programmes French Tech	P.38
2.6	Déformations interdites du logo de la Mission French Tech	P.11	5.9	Cas d'usage du logo des programmes French Tech	P.39
III.	LE BLOC-MARQUE DE LA FRENCH TECH	P.13	5.10	Déformations interdites du logo des programmes French Tech	P.40
3.1	Rappel d'utilisation du bloc-marque	P.13	VI.	TYPOGRAPHIES	P.42
3.2	Déclinaisons de tous les bloc-marques	P.14	6.1	Marianne	P.42
3.3	Zone de protection du bloc-marque	P.15	6.2	Gotham	P.43
IV.	LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH	P.17	VII.	COULEURS	P.45
1.	Rappel d'utilisation du logo	P.17	6.1	Récapitulatif des logos	P.45
2.	Les logos capitales	P.18	6.2	Les couleurs des logos	P.46
4.2.1	Détail du logo des Capitales French Tech	P.18	6.3	La palette des couleurs Capitales et Communautés French Tech	P.47
4.2.2	Déclinaisons des Capitales French Tech sur fond noir et blanc	P.19	VIII.	RAPPEL DE L'UTILISATION DE L'ENSEMBLE DES LOGOS DE LA MISSION FRENCH TECH	P.49
4.2.3	Zone de protection du logo des Capitales French Tech	P.20			
4.2.4	Tailles recommandées du logo des Capitales French Tech	P.21			
4.2.5	Mise en situation du logo des Capitales French Tech	P.22			
4.2.6	Déformations interdites du logo des Capitales French Tech	P.23			
3.	Les logos Communautés	P.24			
4.3.1	Détail du logo des Communautés French Tech	P.24			
4.3.2	Déclinaisons des Communautés French Tech sur fond noir et blanc	P.25			
4.3.3	Zone de protection du logo des Communautés French Tech	P.26			
4.3.4	Tailles recommandées du logo des Communautés French Tech	P.27			
4.3.5	Mise en situation du logo des Communautés French Tech	P.28			
4.3.6	Déformations interdites du logo des Communautés French Tech	P.29			

IV. LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH

1. RAPPEL D'UTILISATION DU LOGO

La Mission French Tech est une administration qui rassemble un réseau d'associations privées labellisées, dénommées Capitales et Communautés French Tech. Les logos associés à chaque structure utilisent le coq rouge en origami. Leur utilisation est restreinte à la Mission French Tech et à la structure labellisée, dans la cadre de leur labellisation, ainsi que des programmes et initiatives French Tech qu'elles déploient (French Tech Central, French Tech Tremplin, French Tech Rise, Je choisis la French Tech en particulier), dans le respect des dispositions prévues à cet effet dans la Charte d'usage, et ce pour une durée de 3 ans, renouvelable si la structure est labellisée à nouveau.

Dans le cadre de leur labellisation, le Réseau des Capitales et Communautés French Tech est autorisé à accorder l'usage de leur logo à des tiers (partenaires, adhérents, acteurs institutionnels...), dans le respect de la Charte d'usage.

Le Réseau des Capitales et Communautés French Tech n'est pas autorisé à utiliser la Marianne car le réseau est labellisé, et n'est pas une instance d'Etat, à l'exception des projets lauréats de l'Appel à Candidatures Community Fund. Cette exception leur permet d'utiliser le bloc-marque « Soutenu par » qui est constitué du logo de la République française et du logo de La French Tech.

Le Réseau des Capitales et Communautés French Tech est autorisé à inclure les termes « French Tech » dans la dénomination des initiatives qu'il est amené à développer, mais doit utiliser son nom complet (La French Tech + localisation) pour éviter toute confusion.

IV. LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH

2. LES LOGOS CAPITALES

4.2.1. Détail du logo des Capitales French Tech

Les principes généraux :

Le coq rouge de la marque La French Tech est rappelé.

La forme d'épingle symbolise l'ancrage territorial.

La typographie utilisée est la GOTHAM Light et Black.

Le nom de la Capitale est en Rouge Marianne.

Le texte, ferré à gauche, est placé sur trois ou quatre lignes selon la longueur des noms des Capitales.

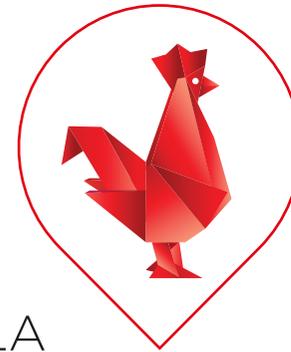
Sur fond sombre :

Le contour de l'épingle reste en rouge.

Le fond de l'épingle reste en blanc pour garantir le rouge du coq quelque soit le fond de couleur.

La typographie La French Tech passe en blanc.

Le nom de la Capitale reste en Rouge Marianne.



LA
FRENCH TECH
BORDEAUX



LA
FRENCH TECH
BORDEAUX

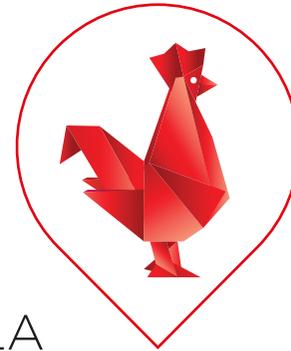
IV. LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH

2. LES LOGOS CAPITALES

4.2.2. Déclinaisons des Capitales French Tech sur fond noir et blanc



Contrairement au logo de la marque « La French Tech » qui contient la typo Marianne, les **logos des Capitales** contiennent la typo **GOTHAM Light et Black**.



GOTHAM LIGHT
Noir

GOTHAM BLACK
Rouge Marianne

LA
FRENCH TECH
BORDEAUX

Rouge
Marianne

C 0 R 224
M 100 V 0
J 100 B 15
N 0 #e0000f

> +30% de noir

> opacité à 50%

Noir

C 0 R 0
M 0 V 0
J 0 B 0
N 0 #000000



GOTHAM LIGHT
Blanc

GOTHAM BLACK
Rouge Marianne

LA
FRENCH TECH
BORDEAUX

IV. LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH

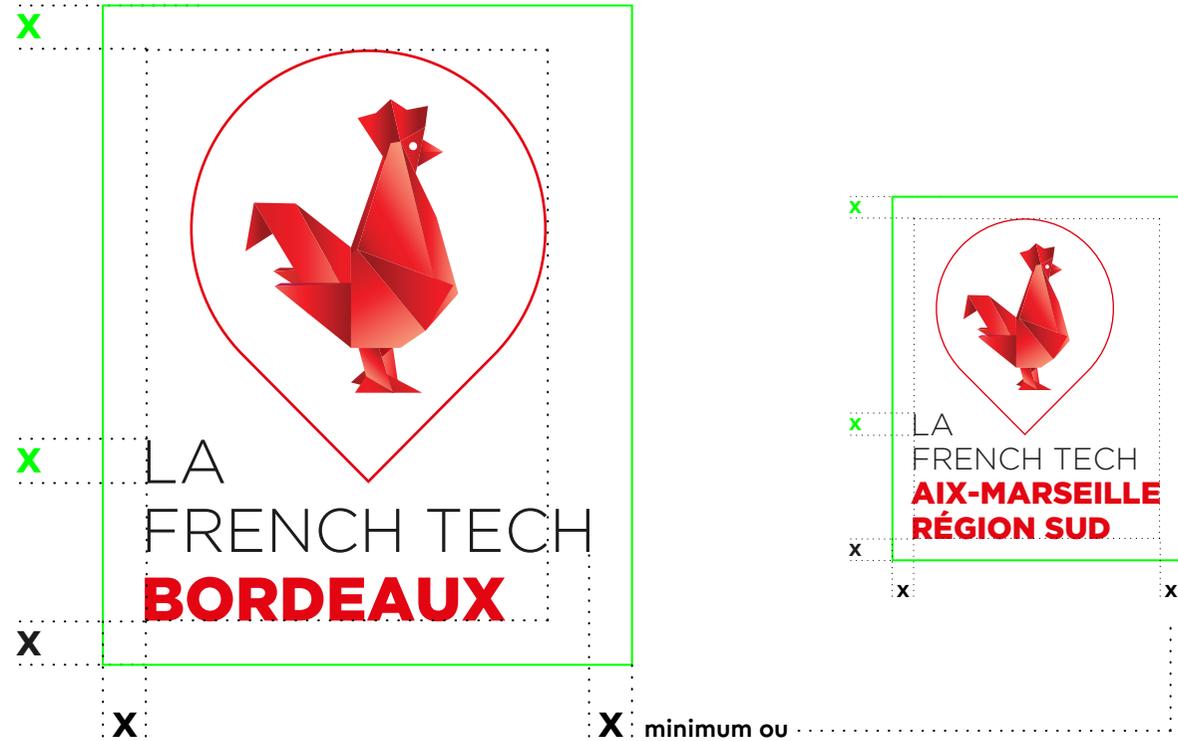
2. LES LOGOS CAPITALES

4.2.3. Zone de protection du logo des Capitales French Tech

Aucun élément (filet, texte ou image) ne doit être placé trop près du logo. De même, le logo ne doit pas être placé trop près du bord d'un support.

Cette zone de protection minimale est définie en fonction de la proportion du logo, schématisé ci-dessous.

La zone de sécurité est variable en fonction de la taille du nom de la Capitale, selon qu'elle dépasse le H de « TECH » ou non.



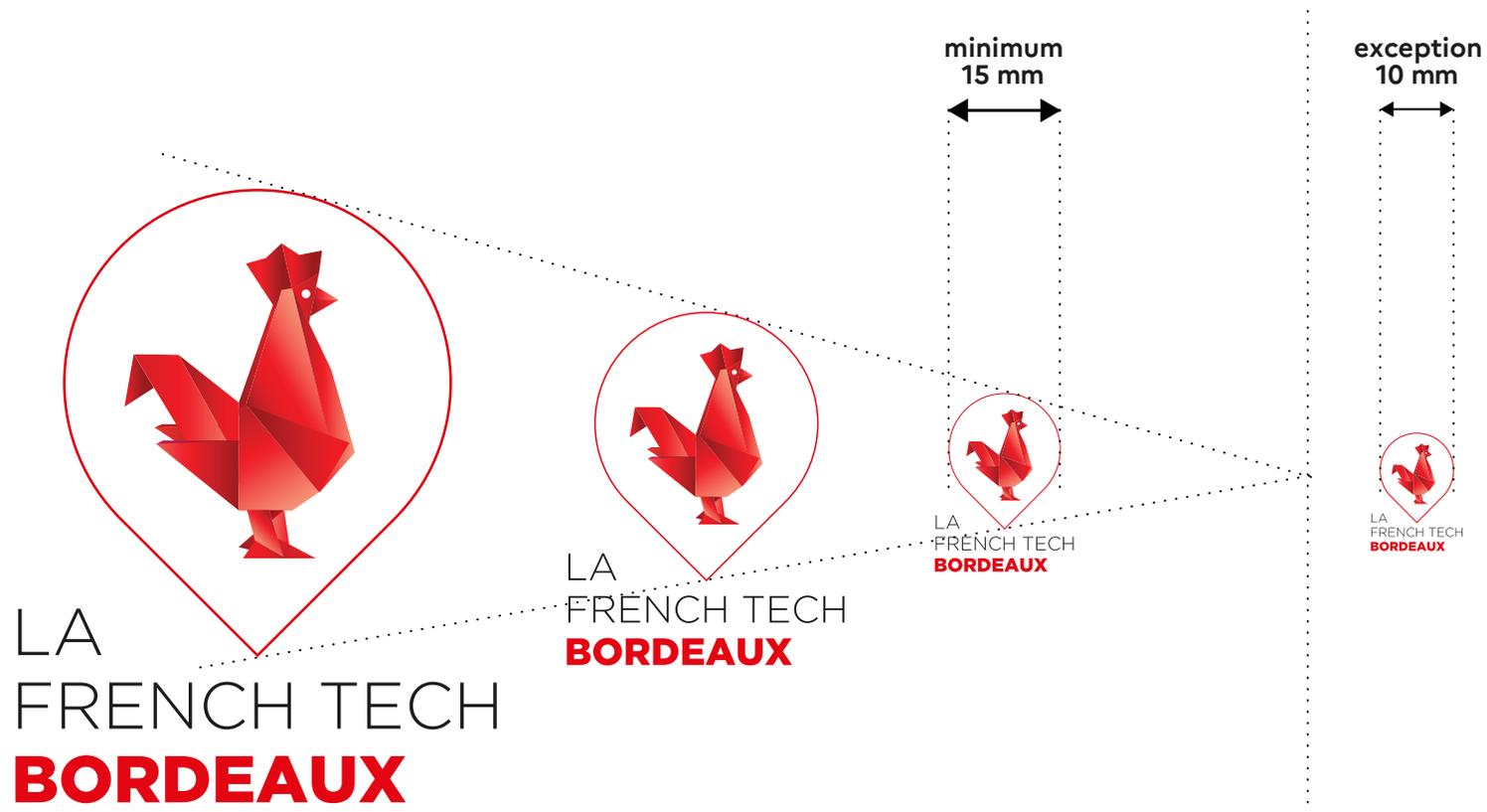
IV. LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH

2. LES LOGOS CAPITALES

4.2.4. Tailles recommandées du logo des Capitales French Tech

Afin de garantir une bonne lisibilité du logotype, la taille minimale à privilégier est de 15 mm.

Exceptionnellement, et seulement en cas d'obligation technique, le logo peut être réduit à une taille de 10 mm.



IV. LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH

2. LES LOGOS CAPITALES

4.2.5. Mise en situation du logo des Capitales French tech

Sur fond clair ou blanc :

Le logotype en couleur s'applique principalement sur des fonds blancs ou clairs.

Sur fond de couleur :

Pour un usage sur fond de couleur ou fond sombre, utiliser la version avec typographie en deux couleurs blanche & rouge ou noir & blanche.

Sur fond photo :

Sur fond photographique, la règle qui prime sera la lisibilité : choisir le logotype en couleur en fonction des couleurs et de la luminosité de la photographie.



LA
FRENCH TECH
BORDEAUX



LA
FRENCH TECH
BORDEAUX



LA
FRENCH TECH
BORDEAUX



LA
FRENCH TECH
BORDEAUX



LA
FRENCH TECH
BORDEAUX

IV. LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH

2. LES LOGOS CAPITALES

4.2.6. Déformations interdites du logo des Capitales French Tech

Le logotype doit être reproduit sans modification, à partir des fichiers fournis.

Les interdictions présentés ici s'appliquent à toutes les versions.



Ne pas modifier les couleurs du logo



Ne pas déformer, étirer, compresser, pivoter le logo



Ne pas appliquer d'effets graphiques sur le logo (ombre, flou, etc...)



Ne pas modifier la typographie du logo



Ne pas modifier la composition du logo



Ne jamais utiliser le coq seul

IV. LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH

3. LES LOGOS COMMUNAUTÉS

4.3.1. Détail du logo des Communautés French Tech

Les principes généraux :

Le coq rouge de la marque La French Tech est rappelé.

La forme d'épingle symbolise l'ancrage territorial.

La typographie utilisée est la GOTHAM Light et Black. Le nom de la Communauté est en noir.

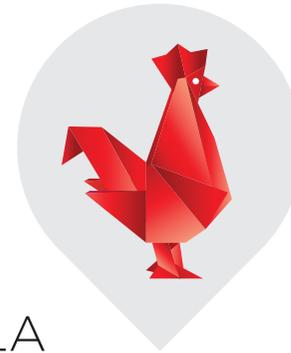
Le texte, ferré à gauche, est placé sur trois ou quatre lignes selon la longueur des noms des Communautés.

Sur fond sombre :

Le fond de l'épingle reste en gris clair pour garantir le rouge du coq quelque soit le fond de couleur.

La typographie La French Tech passe en blanc.

Le nom de la Communauté passe en blanc.



LA
FRENCH TECH
MARTINIQUE



LA
FRENCH TECH
MARTINIQUE

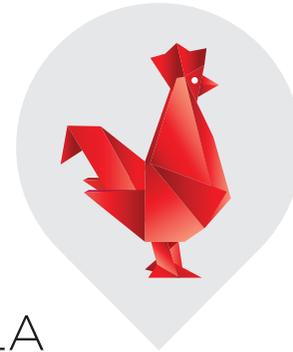
IV. LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH

3. LES LOGOS COMMUNAUTÉS

4.3.2. Déclinaisons des Communautés French Tech sur fond noir et blanc



Contrairement au logo « La French Tech » qui contient la typo Marianne, les **logos des Communautés** contiennent la typo **GOTHAM Light et Black**.



GOTHAM LIGHT
Noir

GOTHAM BLACK
Blanc

LA
FRENCH TECH
MARTINIQUE

Rouge
Marianne

C 0 R 224
M 100 V 0
J 100 B 15
N 0 #e0000f

> +30% de noir

> opacité à 50%

Gris clair

C 12 R 229
M 9 V 228
J 10 B 228
N 0 #2a2e6c

Noir

C 0 R 0
M 0 V 0
J 0 B 0
N 0 #000000



GOTHAM LIGHT
Blanc

GOTHAM BLACK
Blanc

LA
FRENCH TECH
MARTINIQUE

IV. LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH

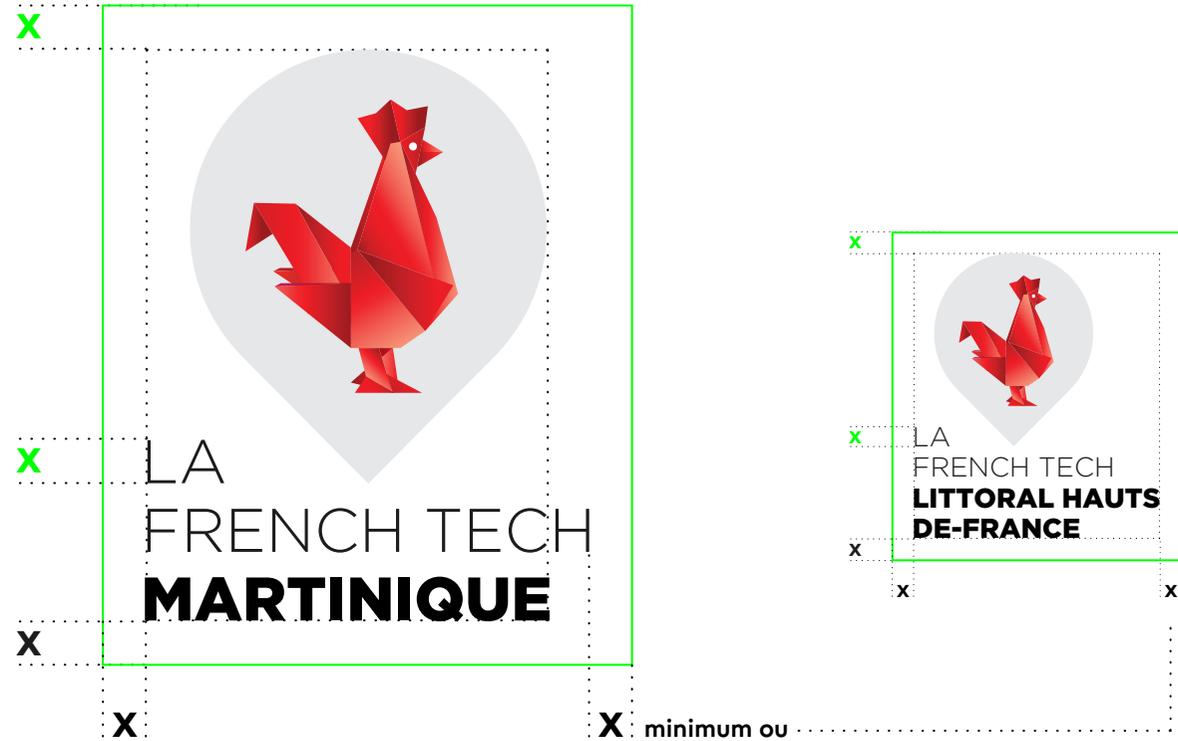
3. LES LOGOS COMMUNAUTÉS

4.3.3. Zone de protection du logo des Communautés French Tech

Aucun élément (filet, texte ou image) ne doit être placé trop près du logo. De même, le logo ne doit pas être placé trop près du bord d'un support.

Cette zone de protection minimale est définie en fonction de la proportion du logo, schématisé ci-contre.

La zone de sécurité est variable en fonction de la taille du nom de la Communauté, selon qu'elle dépasse le H de « TECH » ou non.



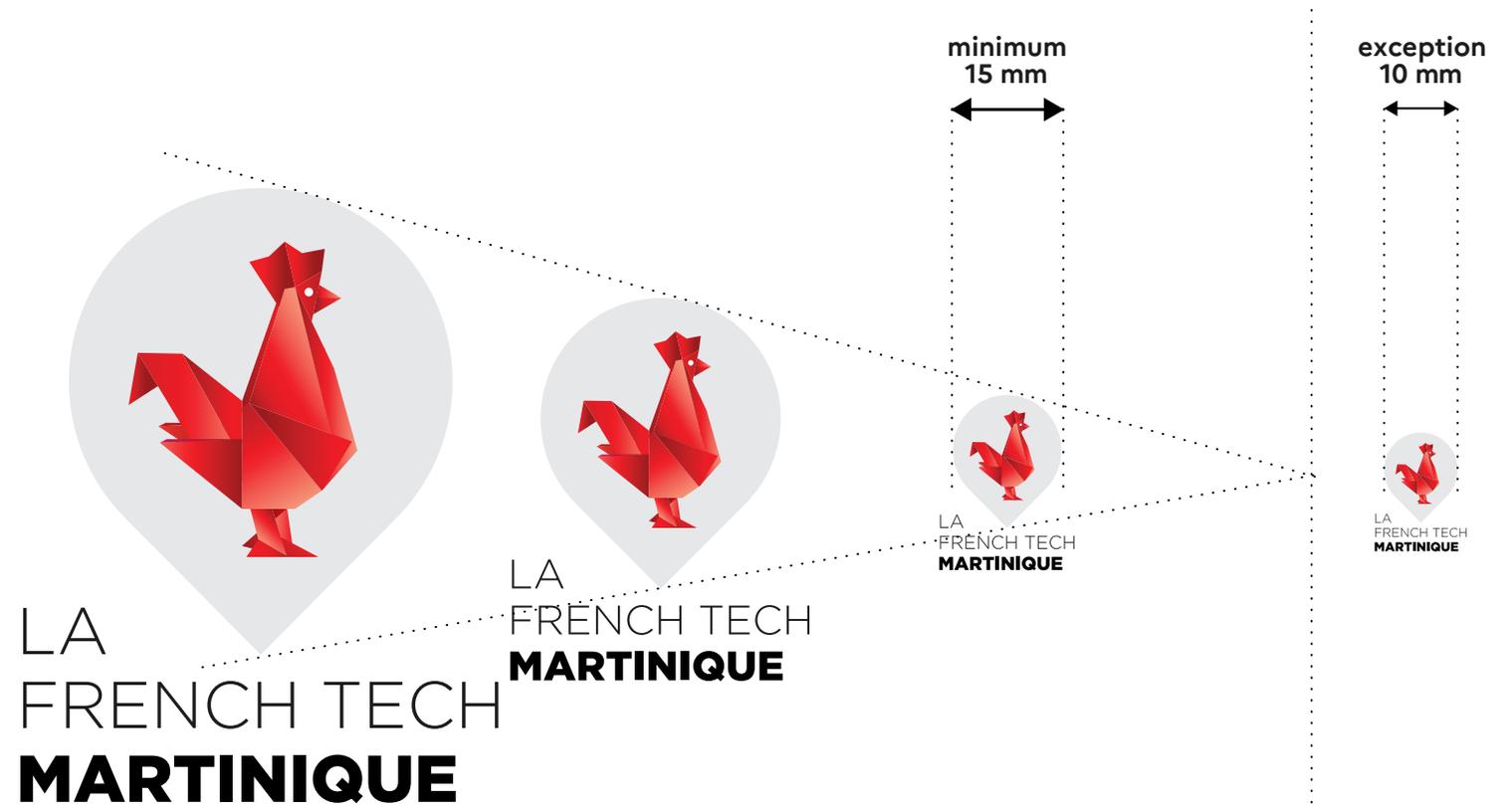
IV. LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH

3. LES LOGOS COMMUNAUTÉS

4.3.4. Tailles recommandées du logo des Communautés French Tech

Afin de garantir une bonne lisibilité du logotype, la taille minimale à privilégier est de 15 mm.

Exceptionnellement, et seulement en cas d'obligation technique, le logo peut être réduit à une taille de 10 mm.



IV. LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH

3. LES LOGOS COMMUNAUTÉS

4.3.5. Mise en situation du logo des Communautés French Tech

Sur fond clair ou blanc :

Le logotype en couleur s'applique
principalement sur des fonds
blancs ou clairs.



LA
FRENCH TECH
MARTINIQUE

Sur fond de couleur :

Pour un usage sur fond de couleur
ou fond sombre, utiliser la version
typographie blanche.

Sur fond photo :

Sur fond photographique, la règle
qui prime sera la lisibilité : choisir
le logotype avec typographie
blanche ou noire en fonction des
couleurs et de la luminosité de la
photographie.



LA
FRENCH TECH
MARTINIQUE



LA
FRENCH TECH
MARTINIQUE



LA
FRENCH TECH
MARTINIQUE



LA
FRENCH TECH
MARTINIQUE

IV. LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH

3. LES LOGOS COMMUNAUTÉS

4.3.6. Déformations interdites du logo des Communautés French Tech

Le logotype doit être reproduit sans modification, à partir des fichiers fournis.

Les interdits présentés ici s'appliquent à toutes les versions.



Ne pas modifier les couleurs du logo



Ne pas déformer, étirer, compresser, pivoter le logo



Ne pas appliquer d'effets graphiques sur le logo (ombre, flou, etc...)



Ne pas modifier la typographie du logo



Ne pas modifier la composition du logo



Ne jamais utiliser le coq seul

SOMMAIRE

I.	RAPPEL DE L'UTILISATION DE LA MARQUE DE LA MISSION FRENCH TECH	P.3	V.	LE LOGO DES PROGRAMMES ET INITIATIVES DE LA MISSION FRENCH TECH	P.31
1.1	Utilisation de la marque par la Mission French Tech	P.3	5.1	Rappel d'utilisation du logo	P.31
1.2	Rappel juridique de l'utilisation du logo	P.4	5.2	Détail du logo des programmes French Tech	P.32
II.	LE LOGO DE LA MISSION FRENCH TECH	P.6	5.3	Déclinaisons de tous les logos programmes French Tech	P.33
2.1	Rappel d'utilisation du logo	P.6	5.4	Principe du logo générique vs du logo par année	P.34
2.2	Détails du logo	P.7	5.5	Composition des logos par année	P.35
2.3	Le logo en noir et blanc	P.8	5.6	Zone de protection du logo programmes French Tech	P.36
2.4	Zone de protection du logo de la Mission French Tech	P.9	5.7	Tailles recommandées du logo des programmes French Tech	P.37
2.5	Mise en situation du logo de la Mission French Tech	P.10	5.8	Mise en situation du logo des programmes French Tech	P.38
2.6	Déformations interdites du logo de la Mission French Tech	P.11	5.9	Cas d'usage du logo des programmes French Tech	P.39
III.	LE BLOC-MARQUE DE LA FRENCH TECH	P.13	5.10	Déformations interdites du logo des programmes French Tech	P.40
3.1	Rappel d'utilisation du bloc-marque	P.13	VI.	TYPOGRAPHIES	P.42
3.2	Déclinaisons de tous les bloc-marques	P.14	6.1	Marianne	P.42
3.3	Zone de protection du bloc-marque	P.15	6.2	Gotham	P.43
IV.	LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH	P.17	VII.	COULEURS	P.45
1.	Rappel d'utilisation du logo	P.17	6.1	Récapitulatif des logos	P.45
2.	Les logos capitales	P.18	6.2	Les couleurs des logos	P.46
4.2.1	Détail du logo des Capitales French Tech	P.18	6.3	La palette des couleurs Capitales et Communautés French Tech	P.47
4.2.2	Déclinaisons des Capitales French Tech sur fond noir et blanc	P.19	VIII.	RAPPEL DE L'UTILISATION DE L'ENSEMBLE DES LOGOS DE LA MISSION FRENCH TECH	P.49
4.2.3	Zone de protection du logo des Capitales French Tech	P.20			
4.2.4	Tailles recommandées du logo des Capitales French Tech	P.21			
4.2.5	Mise en situation du logo des Capitales French Tech	P.22			
4.2.6	Déformations interdites du logo des Capitales French Tech	P.23			
3.	Les logos Communautés	P.24			
4.3.1	Détail du logo des Communautés French Tech	P.24			
4.3.2	Déclinaisons des Communautés French Tech sur fond noir et blanc	P.25			
4.3.3	Zone de protection du logo des Communautés French Tech	P.26			
4.3.4	Tailles recommandées du logo des Communautés French Tech	P.27			
4.3.5	Mise en situation du logo des Communautés French Tech	P.28			
4.3.6	Déformations interdites du logo des Communautés French Tech	P.29			

V. LE LOGO DES PROGRAMMES DE LA MISSION FRENCH TECH

5.1. Rappel d'utilisation du logo

La Mission French Tech déploie des programmes d'accompagnement et des initiatives, chacun représenté par un logo utilisant le coq rouge en origami. Les logos des programmes et des initiatives sont utilisables par les structures lauréates des programmes ou signataires des initiatives pour informer de leur appartenance, ou par des tierces personnes à titre d'information.

Les start-up lauréates des programmes de la Mission French Tech sont autorisées à utiliser le logo de leur programme pour la durée de labellisation de celui-ci en général 1 an, dans le respect de la Charte d'usage. Les alumni sont autorisés à utiliser le logo de leur année de labellisation, pour une durée maximale de 3 ans.

V. LE LOGO DES PROGRAMMES DE LA MISSION FRENCH TECH

5.2. Détail du logo
des programmes French Tech

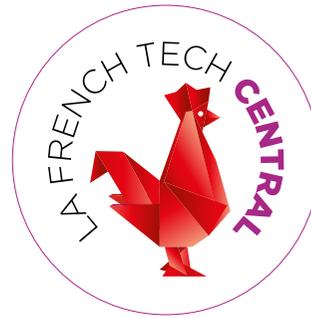


V. LE LOGO DES PROGRAMMES DE LA MISSION FRENCH TECH

5.3. Déclinaisons de tous les logos programmes French Tech



Contrairement au logo
« La French Tech » qui contient
la typo Marianne, les **logos
des programmes** contiennent
la typo **GOTHAM Light
et Black**.



GOTHAM BLACK
Couleur programme



GOTHAM LIGHT
Noir

Archipel

C 89 R 0
M 19 V 148
J 39 B 156
N 3 #00949c

Moutarde

C 6 R 219
M 31 V 166
J 100 B 0
N 11 #dba600

Glycine

C 40 R 166
M 95 V 41
J 0 B 135
N 0 #a62987

Bleu
France

C 100 R 0
M 90 V 0
J 20 B 145
N 7 #000091

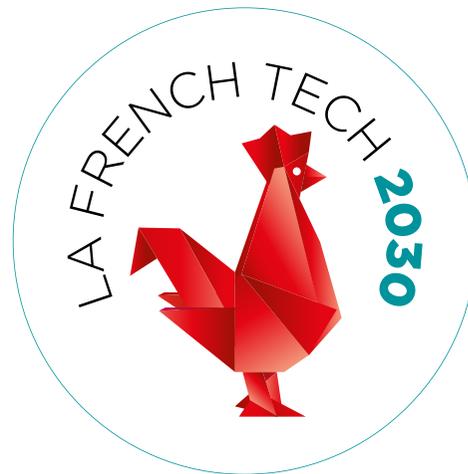
Noir

C 0 R 0
M 0 V 0
J 0 B 0
N 0 #000000

V. LE LOGO DES PROGRAMMES DE LA MISSION FRENCH TECH

5.4. Principe du logo
générique vs du logo
par année

LOGO GÉNÉRIQUE



LOGO PAR ANNÉE



V. LE LOGO DES PROGRAMMES DE LA MISSION FRENCH TECH

5.5. Composition des logos
par année

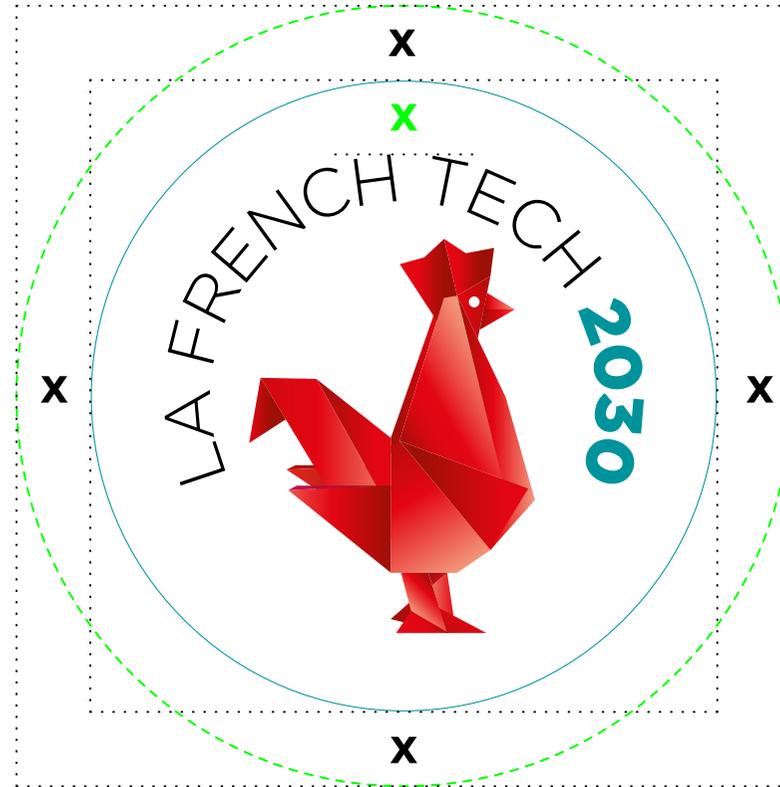


V. LE LOGO DES PROGRAMMES DE LA MISSION FRENCH TECH

5.6. Zone de protection du logo des programmes French Tech

Aucun élément (filet, texte ou image) ne doit être placé trop près du logo. De même, le logo ne doit pas être placé trop près du bord d'un support.

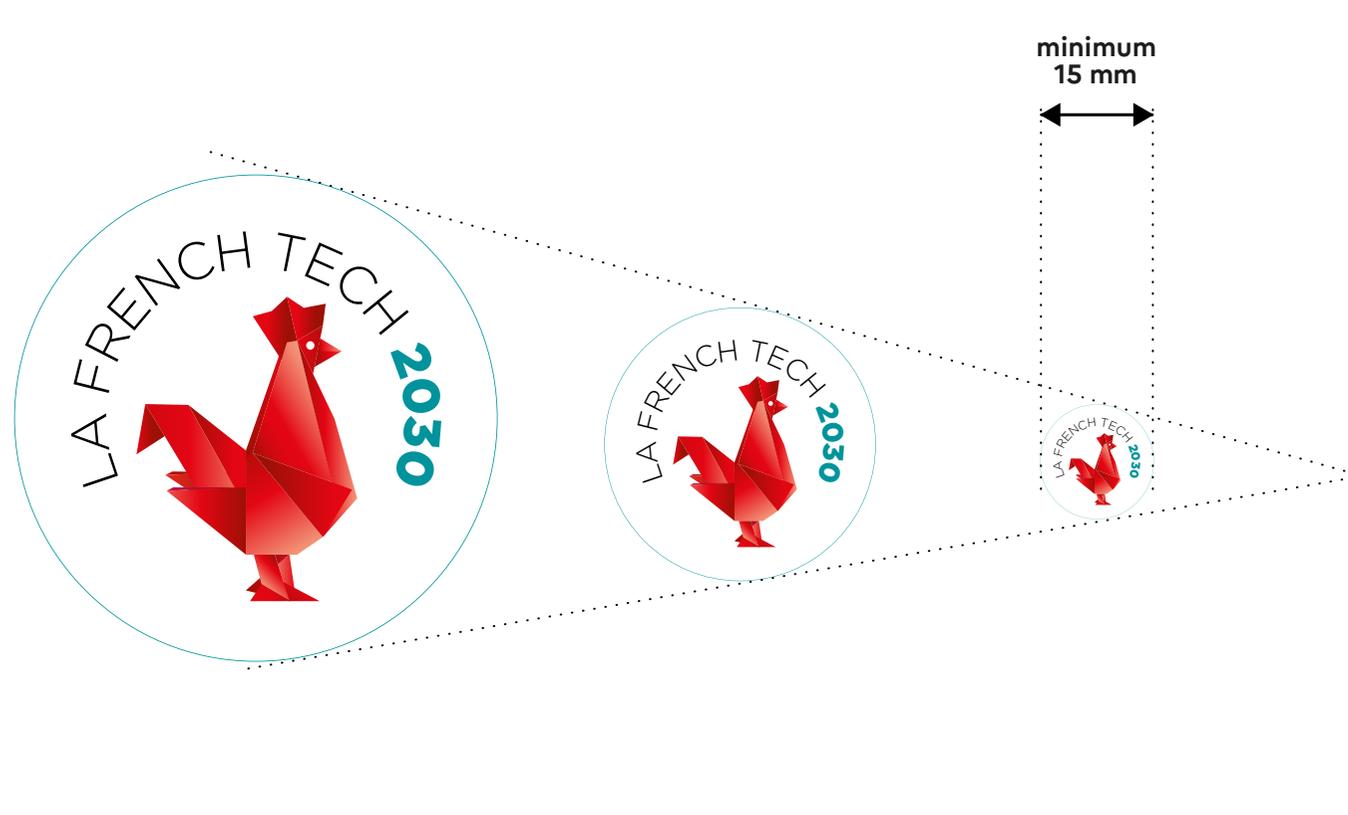
Cette zone de protection minimale est définie en fonction de la proportion du logo, schématisé ci-dessous.



V. LE LOGO DES PROGRAMMES DE LA MISSION FRENCH TECH

5.7. Tailles recommandées du logo des programmes French Tech

Afin de garantir une bonne lisibilité du logotype, la taille minimale à privilégier est de 15 mm.



V. LE LOGO DES PROGRAMMES DE LA MISSION FRENCH TECH

5.8. Mise en situation du logo des programmes French Tech

Le logotype en couleur
s'applique sur tous les fonds
blancs, sombres, colorés &
photographiques.

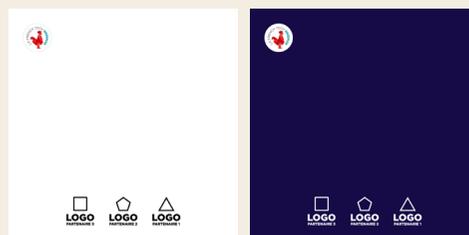
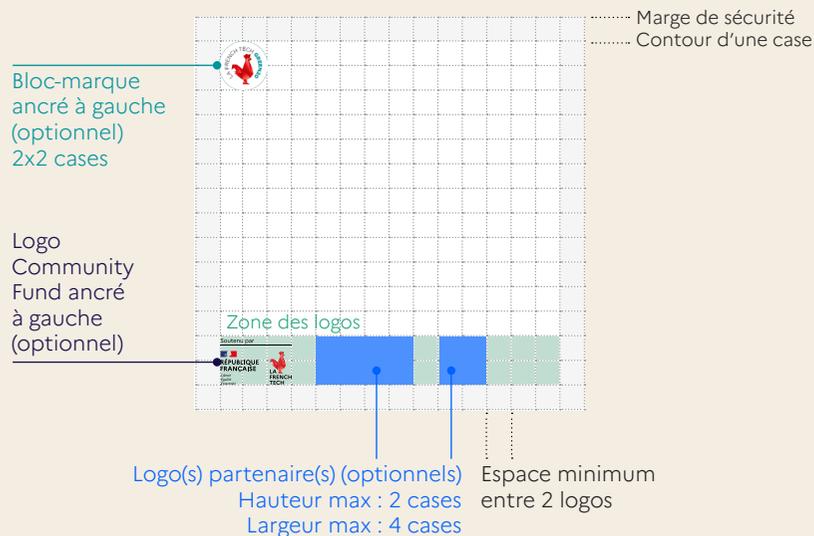


V. LE LOGO DES PROGRAMMES DE LA MISSION FRENCH TECH

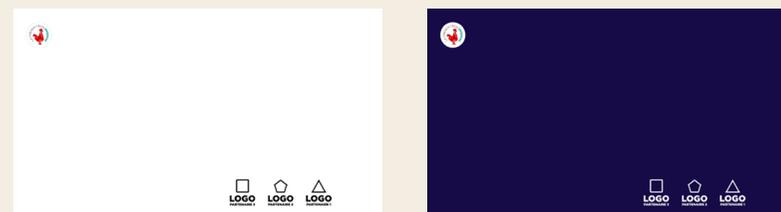
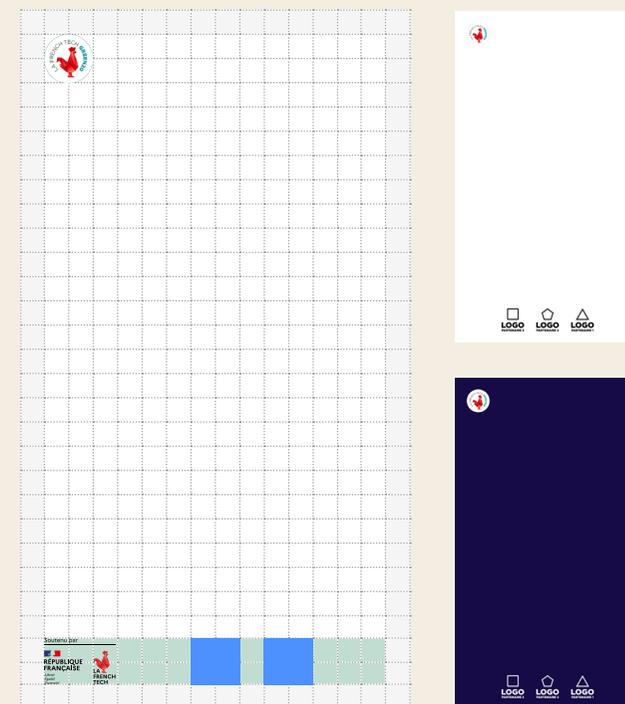
5.9. Cas d'usage du logo des programmes French Tech

Les bénéficiaires peuvent utiliser le logo des programmes ou des initiatives French tech qu'ils promeuvent ; et le bloc-marque « soutenu par » lorsqu'ils communiquent sur des initiatives soutenues par la French Tech. Lorsqu'il est utilisé, le bloc-marque « soutenu par » doit être placé en priorité en bas à gauche des supports. Lorsqu'il est utilisé, le logo des programmes ou des initiatives French Tech doit être placé en priorité en haut à gauche des supports.

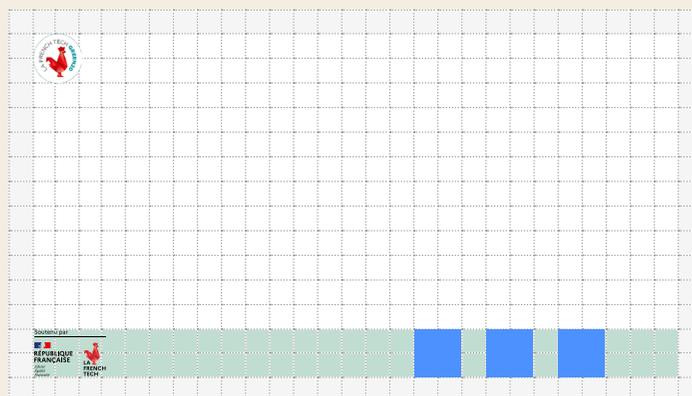
POSTS FORMAT CARRÉ GRILLE DE CONSTRUCTION : 16x16 CASES



POSTS FORMAT 9:16 GRILLE DE CONSTRUCTION : 16x29 CASES



POSTS FORMAT 16:9 GRILLE DE CONSTRUCTION : 29x16 CASES



V. LE LOGO DES PROGRAMMES DE LA MISSION FRENCH TECH

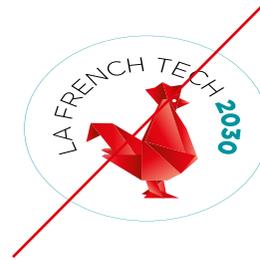
5.10. Déformations interdites du logo des programmes French Tech

Le logotype doit être reproduit sans modification, à partir des fichiers fournis.

Les interdits présentés ici s'appliquent à toutes les versions.



Ne pas modifier les couleurs du logo



Ne pas déformer, étirer, compresser, pivoter le logo



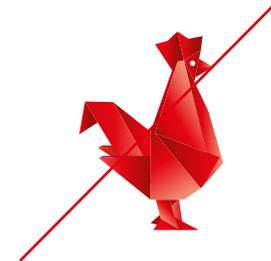
Ne pas appliquer d'effets graphiques sur le logo (ombre, flou, etc...)



Ne pas modifier la typographie du logo



Ne pas modifier la composition du logo



Ne jamais utiliser le coq seul

SOMMAIRE

I.	RAPPEL DE L'UTILISATION DE LA MARQUE DE LA MISSION FRENCH TECH	P.3	V.	LE LOGO DES PROGRAMMES ET INITIATIVES DE LA MISSION FRENCH TECH	P.31
1.1	Utilisation de la marque par la Mission French Tech	P.3	5.1	Rappel d'utilisation du logo	P.31
1.2	Rappel juridique de l'utilisation du logo	P.4	5.2	Détail du logo des programmes French Tech	P.32
II.	LE LOGO DE LA MISSION FRENCH TECH	P.6	5.3	Déclinaisons de tous les logos programmes French Tech	P.33
2.1	Rappel d'utilisation du logo	P.6	5.4	Principe du logo générique vs du logo par année	P.34
2.2	Détails du logo	P.7	5.5	Composition des logos par année	P.35
2.3	Le logo en noir et blanc	P.8	5.6	Zone de protection du logo programmes French Tech	P.36
2.4	Zone de protection du logo de la Mission French Tech	P.9	5.7	Tailles recommandées du logo des programmes French Tech	P.37
2.5	Mise en situation du logo de la Mission French Tech	P.10	5.8	Mise en situation du logo des programmes French Tech	P.38
2.6	Déformations interdites du logo de la Mission French Tech	P.11	5.9	Cas d'usage du logo des programmes French Tech	P.39
III.	LE BLOC-MARQUE DE LA FRENCH TECH	P.13	5.10	Déformations interdites du logo des programmes French Tech	P.40
3.1	Rappel d'utilisation du bloc-marque	P.13	VI.	TYPOGRAPHIES	P.42
3.2	Déclinaisons de tous les bloc-marques	P.14	6.1	Marianne	P.42
3.3	Zone de protection du bloc-marque	P.15	6.2	Gotham	P.43
IV.	LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH	P.17	VII.	COULEURS	P.45
1.	Rappel d'utilisation du logo	P.17	6.1	Récapitulatif des logos	P.45
2.	Les logos capitales	P.18	6.2	Les couleurs des logos	P.46
4.2.1	Détail du logo des Capitales French Tech	P.18	6.3	La palette des couleurs Capitales et Communautés French Tech	P.47
4.2.2	Déclinaisons des Capitales French Tech sur fond noir et blanc	P.19	VIII.	RAPPEL DE L'UTILISATION DE L'ENSEMBLE DES LOGOS DE LA MISSION FRENCH TECH	P.49
4.2.3	Zone de protection du logo des Capitales French Tech	P.20			
4.2.4	Tailles recommandées du logo des Capitales French Tech	P.21			
4.2.5	Mise en situation du logo des Capitales French Tech	P.22			
4.2.6	Déformations interdites du logo des Capitales French Tech	P.23			
3.	Les logos Communautés	P.24			
4.3.1	Détail du logo des Communautés French Tech	P.24			
4.3.2	Déclinaisons des Communautés French Tech sur fond noir et blanc	P.25			
4.3.3	Zone de protection du logo des Communautés French Tech	P.26			
4.3.4	Tailles recommandées du logo des Communautés French Tech	P.27			
4.3.5	Mise en situation du logo des Communautés French Tech	P.28			
4.3.6	Déformations interdites du logo des Communautés French Tech	P.29			

VI. TYPOGRAPHIES

1. MARIANNE

La typographie Marianne a été spécialement dessinée pour répondre à des besoins d'identification, de sobriété et de lisibilité des supports de communication. Elle a été développée pour un usage exclusif par les acteurs de la sphère étatique.

MARIANNE LIGHT

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
. , ; ' " « » ! ? & / _ * + - = : () ç é è à ù ï @ € \$

MARIANNE EXTRABOLD

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
. , ; ' " « » ! ? & / _ * + - = : () ç é è à ù ï @ € \$

Vous pouvez télécharger la typographie GOTHAM ici :

https://freefontfamily.com/gotham-font-family/#google_vignette

GOTHAM LIGHT

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
. , ; ' " « » ! ? & / _ * + - = : () ç é è à ù \$

GOTHAM BLACK

A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
. , ; ' " « » ! ? & / _ * + - = : () ç é è à ù ï @ \$

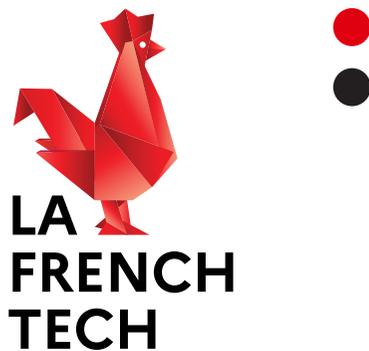
SOMMAIRE

I.	RAPPEL DE L'UTILISATION DE LA MARQUE DE LA MISSION FRENCH TECH	P.3	V.	LE LOGO DES PROGRAMMES ET INITIATIVES DE LA MISSION FRENCH TECH	P.31
1.1	Utilisation de la marque par la Mission French Tech	P.3	5.1	Rappel d'utilisation du logo	P.31
1.2	Rappel juridique de l'utilisation du logo	P.4	5.2	Détail du logo des programmes French Tech	P.32
II.	LE LOGO DE LA MISSION FRENCH TECH	P.6	5.3	Déclinaisons de tous les logos programmes French Tech	P.33
2.1	Rappel d'utilisation du logo	P.6	5.4	Principe du logo générique vs du logo par année	P.34
2.2	Détails du logo	P.7	5.5	Composition des logos par année	P.35
2.3	Le logo en noir et blanc	P.8	5.6	Zone de protection du logo programmes French Tech	P.36
2.4	Zone de protection du logo de la Mission French Tech	P.9	5.7	Tailles recommandées du logo des programmes French Tech	P.37
2.5	Mise en situation du logo de la Mission French Tech	P.10	5.8	Mise en situation du logo des programmes French Tech	P.38
2.6	Déformations interdites du logo de la Mission French Tech	P.11	5.9	Cas d'usage du logo des programmes French Tech	P.39
III.	LE BLOC-MARQUE DE LA FRENCH TECH	P.13	5.10	Déformations interdites du logo des programmes French Tech	P.40
3.1	Rappel d'utilisation du bloc-marque	P.13	VI.	TYPOGRAPHIES	P.42
3.2	Déclinaisons de tous les bloc-marques	P.14	6.1	Marianne	P.42
3.3	Zone de protection du bloc-marque	P.15	6.2	Gotham	P.43
IV.	LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH	P.17	VII.	COULEURS	P.45
1.	Rappel d'utilisation du logo	P.17	6.1	Récapitulatif des logos	P.45
2.	Les logos capitales	P.18	6.2	Les couleurs des logos	P.46
4.2.1	Détail du logo des Capitales French Tech	P.18	6.3	La palette des couleurs Capitales et Communautés French Tech	P.47
4.2.2	Déclinaisons des Capitales French Tech sur fond noir et blanc	P.19	VIII.	RAPPEL DE L'UTILISATION DE L'ENSEMBLE DES LOGOS DE LA MISSION FRENCH TECH	P.49
4.2.3	Zone de protection du logo des Capitales French Tech	P.20			
4.2.4	Tailles recommandées du logo des Capitales French Tech	P.21			
4.2.5	Mise en situation du logo des Capitales French Tech	P.22			
4.2.6	Déformations interdites du logo des Capitales French Tech	P.23			
3.	Les logos Communautés	P.24			
4.3.1	Détail du logo des Communautés French Tech	P.24			
4.3.2	Déclinaisons des Communautés French Tech sur fond noir et blanc	P.25			
4.3.3	Zone de protection du logo des Communautés French Tech	P.26			
4.3.4	Tailles recommandées du logo des Communautés French Tech	P.27			
4.3.5	Mise en situation du logo des Communautés French Tech	P.28			
4.3.6	Déformations interdites du logo des Communautés French Tech	P.29			

VII. COULEURS UTILISÉES POUR LA FRENCH TECH

1. RÉCAPITULATIF DES LOGOS

LOGO MARQUE DE LA MISSION
FRENCH TECH



LOGO CAPITALE



LA
FRENCH TECH
BORDEAUX

LOGO COMMUNAUTÉ

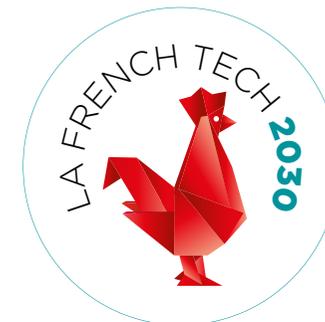


LA
FRENCH TECH
MARTINIQUE



LA
FRENCH TECH
**CAPITALES &
COMMUNAUTÉS**

LOGO PROGRAMME



LOGO INITIATIVE



VII. COULEURS UTILISÉES POUR LA FRENCH TECH

2. LES COULEURS DES LOGOS

COULEURS DES LOGOS DE LA MARQUE LA FRENCH TECH / CAPITALES



Rouge Marianne	C 0	R 224
	M 100	V 0
	J 100	B 15
	N 0	#e0000f

Noir	C 0	R 0
	M 0	V 0
	J 0	B 0
	N 0	#000000

- > +30% de noir
- > opacité à 50%

COULEUR DES LOGOS COMMUNAUTÉS / CAPITALES + COMMUNAUTÉS



Rouge Marianne	C 0	R 224
	M 100	V 0
	J 100	B 15
	N 0	#e0000f

Noir	C 0	R 0
	M 0	V 0
	J 0	B 0
	N 0	#000000

Gris clair	C 12	R 229
	M 9	V 228
	J 10	B 228
	N 0	#2a2e6c

- > +30% de noir
- > opacité à 50%

COULEUR DES LOGOS DES PROGRAMMES



Archipel	C 89	R 0
	M 19	V 148
	J 39	B 156
	N 3	#00949c

Bleu France	C 100	R 0
	M 90	V 0
	J 20	B 145
	N 7	#000091



Moutarde	C 6	R 219
	M 31	V 166
	J 100	B 0
	N 11	#dba600

Glycine	C 40	R 166
	M 95	V 41
	J 0	B 135
	N 0	#a62987

VII. COULEURS UTILISÉES POUR LA FRENCH TECH

3. LA PALETTE DES COULEURS CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH

Cette palette de couleurs est dédiée au réseau French Tech. Elles peuvent être utilisées dans l'ensemble des supports de communications. En revanche, les couleurs utilisées dans les logos Capitales, Communautés et Programmes French Tech (présentées dans la page précédente) ne sont pas autorisées car elles appartiennent à la charte de l'Etat.

 <p>Bleu marine</p>	 <p>Bleu électrique</p>	 <p>Rouge azalée</p>	 <p>Gris clair</p>
<p>C 100 M 99 J 40 N 44</p> <p>R 22 V 11 B 71</p> <p>#160b47</p>	<p>C 85 M 62 J 0 N 0</p> <p>R 0 V 98 B 255</p> <p>#0062ff</p>	<p>C 0 M 93 J 64 N 0</p> <p>R 230 V 42 B 69</p> <p>#e62a45</p>	<p>C 5 M 4 J 4 N 0</p> <p>R 245 V 245 B 245</p> <p>#f5f5f5</p>

SOMMAIRE

I.	RAPPEL DE L'UTILISATION DE LA MARQUE DE LA MISSION FRENCH TECH	P.3	V.	LE LOGO DES PROGRAMMES ET INITIATIVES DE LA MISSION FRENCH TECH	P.31
1.1	Utilisation de la marque par la Mission French Tech	P.3	5.1	Rappel d'utilisation du logo	P.31
1.2	Rappel juridique de l'utilisation du logo	P.4	5.2	Détail du logo des programmes French Tech	P.32
II.	LE LOGO DE LA MISSION FRENCH TECH	P.6	5.3	Déclinaisons de tous les logos programmes French Tech	P.33
2.1	Rappel d'utilisation du logo	P.6	5.4	Principe du logo générique vs du logo par année	P.34
2.2	Détails du logo	P.7	5.5	Composition des logos par année	P.35
2.3	Le logo en noir et blanc	P.8	5.6	Zone de protection du logo programmes French Tech	P.36
2.4	Zone de protection du logo de la Mission French Tech	P.9	5.7	Tailles recommandées du logo des programmes French Tech	P.37
2.5	Mise en situation du logo de la Mission French Tech	P.10	5.8	Mise en situation du logo des programmes French Tech	P.38
2.6	Déformations interdites du logo de la Mission French Tech	P.11	5.9	Cas d'usage du logo des programmes French Tech	P.39
III.	LE BLOC-MARQUE DE LA FRENCH TECH	P.13	5.10	Déformations interdites du logo des programmes French Tech	P.40
3.1	Rappel d'utilisation du bloc-marque	P.13	VI.	TYPOGRAPHIES	P.42
3.2	Déclinaisons de tous les bloc-marques	P.14	6.1	Marianne	P.42
3.3	Zone de protection du bloc-marque	P.15	6.2	Gotham	P.43
IV.	LE LOGO DES CAPITALES ET COMMUNAUTÉS FRENCH TECH	P.17	VII.	COULEURS	P.45
1.	Rappel d'utilisation du logo	P.17	6.1	Récapitulatif des logos	P.45
2.	Les logos capitales	P.18	6.2	Les couleurs des logos	P.46
4.2.1	Détail du logo des Capitales French Tech	P.18	6.3	La palette des couleurs Capitales et Communautés French Tech	P.47
4.2.2	Déclinaisons des Capitales French Tech sur fond noir et blanc	P.19	VIII.	RAPPEL DE L'UTILISATION DE L'ENSEMBLE DES LOGOS DE LA MISSION FRENCH TECH	P.49
4.2.3	Zone de protection du logo des Capitales French Tech	P.20			
4.2.4	Tailles recommandées du logo des Capitales French Tech	P.21			
4.2.5	Mise en situation du logo des Capitales French Tech	P.22			
4.2.6	Déformations interdites du logo des Capitales French Tech	P.23			
3.	Les logos Communautés	P.24			
4.3.1	Détail du logo des Communautés French Tech	P.24			
4.3.2	Déclinaisons des Communautés French Tech sur fond noir et blanc	P.25			
4.3.3	Zone de protection du logo des Communautés French Tech	P.26			
4.3.4	Tailles recommandées du logo des Communautés French Tech	P.27			
4.3.5	Mise en situation du logo des Communautés French Tech	P.28			
4.3.6	Déformations interdites du logo des Communautés French Tech	P.29			

VIII. RAPPEL DE L'UTILISATION DE L'ENSEMBLE DES LOGOS DE LA MISSION FRENCH TECH

Pour représenter La French Tech, à chaque organisme son logo et ses règles d'utilisations.

LOGO MARQUE LA MISSION FRENCH TECH



LOGO CAPITALE



LA FRENCH TECH
BORDEAUX



LOGO COMMUNAUTÉ



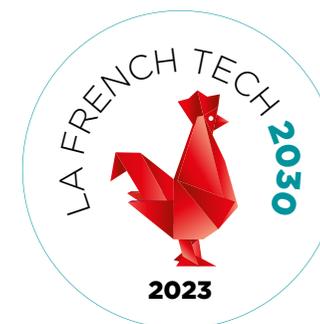
LA FRENCH TECH
MARTINIQUE



LA FRENCH TECH
CAPITALES & COMMUNAUTÉS



LOGO PROGRAMME



Utilisation exclusive et réservée à la **Mission French Tech**, à l'**État** et aux personnes externes ayant reçu l'**autorisation de la Mission French Tech**

Utilisation réservée aux **Capitales** et/ou **Communautés** La French Tech

Utilisation réservée aux **réseau French Tech, lauréats et signataires des programmes**

